

Je découvre un nid d'oiseau

Constat / problématique



Où nichent les oiseaux?

- Dans les arbres : sur les branches ou dans les cavités ;
- dans des bâtiments ou sur leurs façades : immeuble, grange...
- à même le sol ;
- **beaucoup d'autres endroits :** falaise de sable, carrière, boîtes aux lettres...

Pourquoi préserver les oiseaux?

- 1 En France, la plupart des espèces sont en **déclin** (y compris les oiseaux communs !).
- **2** Certains oiseaux se nourrissent d'insectes. Ils sont ainsi de **très bons alliés** dans la lutte contre les ravageurs... mais aussi contre les moustiques : une seule hirondelle peut en manger 3 000 par jour !
- **3** Certains oiseaux se nourrissent de **rongeurs**, notamment les rapaces. Ils sont ainsi de **très bons alliés des agriculteurs** dans la lutte contre les mulots, les souris, etc.
- **4** Certains oiseaux se nourrissent de fruits et/ou du nectar des fleurs. Ils participent ainsi activement à la **pollinisation** et à la **reproduction des plantes.**





Au creux d'un arbre

Sur des bâtiments



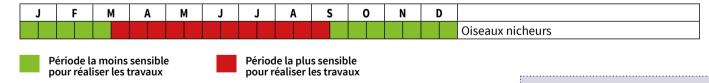


Au sol

Dans une falaise de sable

Que faire?

- 1 Stopper toute intervention dans la zone et baliser/protéger la zone concernée.
- 2 Informer le maître d'ouvrage et rappeler la règlementation relative aux espèces protégées.
- **3** Décaler dans le temps l'intervention en dehors des périodes sensibles de l'espèce,
- et demander une dérogation à la DREAL pour faire déplacer l'espèce par un expert,
- ou demander une dérogation à la DREAL pour détruire l'habitat et/ou l'espèce protégée.



RAPPEL RÉGLEMENTAIRE : en France, la grande majorité des oiseaux sont **protégés.** Il est donc **interdit** de les toucher, détruire l'individu ou son habitat, transporter, à moins d'une **dérogation.**

ATTENTION : en France, l'arrêté du 11 septembre 1992 autorise toute personne à emmener d'urgence vers un centre de soin les animaux sauvages blessés ou malades

Toute manipulation doit se faire avec des **gants épais** (pour éviter toute blessure ou transmission de maladies).

Qui contacter pour m'aider?

- un écologue ;
- l'association de protection de la faune la plus proche, ex : Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Groupe ornithologique et naturaliste du Nord Pas-de-Calais, Groupe ornithologique normand, etc.

